

BREVET D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES

MÉTIERS D'ART

SPECIALITÉ TAPISSIER/ÈRE D'AMEUBLEMENT

ANNEXE I. a

**RÉFÉRENTIEL DES
ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES**

Présentation du Brevet d'Etudes Professionnelles – Métiers d'Art « Tapissier/ère d'Ameublement »

1. L'EMPLOI ET LA QUALIFICATION

1.1 Définition de l'emploi

Le titulaire de ce brevet d'études professionnelles intervient, en artisanat (petites et moyennes entreprises) ou en unité de production pour fabriquer et/ou mettre en œuvre (rénovation) la réalisation de sièges et de décors

- En utilisant des méthodes et matériaux traditionnels
- En utilisant des matériaux et technologies nouveaux

Au sein de l'entreprise, il pourra être amené à :

- Déterminer les matériaux et outillages nécessaires à la réalisation en fonction la fiche technique du produit
- Préparer le poste de travail et assurer les protections de l'ouvrage si nécessaire
- Préparer, tracer, couper les étoffes et matières premières
- Procéder à la réalisation de la garniture d'un siège ou d'un décor
- Réaliser la pose des tissus ou ouvrages et vérifier sa finition

1.2 Classification du diplôme et niveau de qualification

Ce diplôme se situe au niveau V de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation.

L'emploi correspond aux activités et travaux les plus courants des métiers de la tapisserie d'ameublement. Le titulaire du B.E.P est ouvrier qualifié et relève de la convention collective « fabrication de l'ameublement ».

2. DOMAINES D'ACTIVITÉS

Le titulaire du BEP Tapisserie d'ameublement intervient dans :

- La réalisation de relevés sur ouvrage et sur site
- La restitution graphique et normalisée d'un siège, d'un décor de fenêtre (vues, plan, coupes...)
- La coupe et l'assemblage (main ou machine) des étoffes
- La réalisation de la garniture de sièges, de fenêtres
- La mise en œuvre des étoffes et décors
- Participation aux contrôles, qualité produit, processus

3. ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Dans le cadre des réalisations, rénovations en entreprise, les ouvrages pouvant être confiés au titulaire d'un BEP Tapisserie d'ameublement sont les suivants :

- Garniture traditionnelle
- Garniture contemporaine (mousse)
- Coupe et décors
- Gainage
- Relevé de mesures et calcul de métrage siège et décors
- Couture machine

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

ACTIVITÉ

La réalisation de prise de mesures sur ouvrage et sur site

TÂCHES

- Relever les cotations nécessaires à l'établissement d'un plan de coupe (étoffes, mousses, matériaux divers ...)
- Etablir un plan de coupe en respectant les échelles et les caractéristiques des produits et matériaux
- Interpréter un plan précis et détaillé de l'espace à réaliser

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

- les documents déjà produits par le client
- les documents déjà produits par l'entreprise
- le lieu d'exercice
- le support à garnir
- les sources iconographiques
- les plans

Autonomie, responsabilité

- les documents fournis par le client et l'employeur sont réceptionnés
- autonomie sous la responsabilité d'un chef d'atelier ou artisan

Conditions initiales

- le cahier des charges
- le dossier de fabrication
- les documents employeur

Résultats attendus

- les informations nécessaires à la réalisation de l'ouvrage sont consignées de façon claire et précise suivant la normalisation acceptée

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

ACTIVITÉ

La restitution graphique et normalisée d'un siège, d'un décor de fenêtre (vues, plan, coupes...)

TÂCHES

- Représenter, par des dessins techniques, les vues normalisées d'un siège, d'un décor de fenêtre
- Utiliser les normalisations graphiques des matériaux pour expliciter les vues

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

- le siège
- le décor de fenêtre
- les documents techniques de références
- les documents de normalisation ergonomique
- les supports iconographiques

Autonomie, responsabilité

- application des échelles de représentation
- utilisation d'outils appropriés au dessin technique
- autonomie sous la responsabilité d'un chef d'atelier ou artisan

Conditions initiales

- le dossier de fabrication
- les fichiers informatiques

Résultats attendus

- le dessin est compréhensible
- le résultat permet de procéder à l'approvisionnement des matériaux et la réalisation du garnissage
- le travail permet une approche critique du choix du garnissage (siège ou décor)

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

ACTIVITÉ

La coupe et l'assemblage (main ou machine) des étoffes

TÂCHES

- Repérer et tracer les étoffes en fonction d'un plan coupe préalable
- Procéder à la coupe en suivant en raisonnement individuel ou collectif
- Préparer le matériel de couture (main ou machine) en fonction des caractéristiques des étoffes de l'esthétisme et de la destination
- Réaliser un assemblage fiable et esthétique

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

- les étoffes
- la table de coupe
- les fils et outillage de couture
- la machine à coudre

Autonomie, responsabilité

- tracé de l'étoffe avant l'opération de coupe
- préparation des machines d'assemblage
- contrôle des assemblages, avant la pose
- autonomie sous la responsabilité d'un chef d'atelier ou d'un artisan

Conditions initiales

- le dossier de fabrication
- les fiches techniques d'assemblage

Résultats attendus

- les coupes sont justes et exploitables
- les coupes engendrent un minimum de perte
- le choix des assemblages est pertinent
- les assemblages sont fiables et esthétiques

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

ACTIVITÉ

La réalisation de la garniture de sièges, de fenêtres et/ou de supports divers

TÂCHES

- Repérer et approvisionner les matériaux nécessaires au garnissage
- Réaliser un garnissage traditionnel ou contemporain sur l'assise et/ou dossier d'un siège ou d'un support
- Réaliser un décor de fenêtre (tendu, drapé, plissé...)
- Respecter les normes et règles esthétiques et ergonomiques liées aux styles d'un siège ou d'un support

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

- le siège ou support
- la fenêtre ou emplacement spécifique
- les matériaux de garnissage traditionnel et/ou contemporain (mousse)
- l'outillage approprié au garnissage
- le mode opératoire des étapes de garnissages

Autonomie, responsabilité

- les étapes intermédiaires de garnissages sont contrôlées
- autonomie sous la responsabilité d'un chef d'atelier ou d'un artisan

Conditions initiales

- le dossier de fabrication
- les normes ergonomiques de sièges

Résultats attendus

- le garnissage correspond à la demande (siège et fenêtre)
- les hauteurs, aplombs, formes sont en adéquation avec la demande et le style du siège ou du support
- le siège ou le support peuvent être couverts

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

ACTIVITÉ

La mise en œuvre des étoffes

TÂCHES

- Prendre en compte les caractéristiques techniques et stylistiques de l'étoffe
- Procéder à une pose soignée et précise en tenant compte des échancrures et des retournements d'étoffe
- Contrôler la qualité et la conformité avec le travail demandé

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

- le dossier de fabrication
- les étoffes
- l'outillage
- les appareils de mesure

Autonomie, responsabilité

- à son niveau, mettre en application une démarche qualité
- autonomie sous la responsabilité d'un chef d'atelier ou d'un artisan

Conditions initiales

- le dossier de fabrication
- les impératifs ou contraintes esthétiques de l'entreprise

Résultats attendus

- les contraintes techniques de pose sont assimilées (droit fil, tension, centrage ...)
- le cahier des charges est respecté

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

ACTIVITÉ

Maintenance et approvisionnement

TÂCHES

- Effectuer l'entretien préventif des matériels (machine à coudre,agrafeuse...)
- Exercer une vigilance en organisant l'environnement du poste de travail et en maintenant en état les équipements

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources : sur le poste de travail (seul ou en équipe)

- le dossier de maintenance du ou des matériels concernés
- le livret du constructeur
- l'outillage de première intervention
- le dossier de fabrication
- les fiches des produits

Autonomie, responsabilité

- les procédures d'entretien systématique en engageant sa responsabilité
- autonomie sous la responsabilité d'un chef d'atelier ou d'un artisan

Conditions initiales

- le cahier des consignes et de liaison
- le dossier de fabrication
- les fiches des produits

Résultats attendus

- les consignes de maintenance sont appliquées
- le respect des indicateurs économiques

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

ACTIVITÉ

Hygiène, sécurité et environnement

TÂCHES

- Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et de propreté autour des matériels (manutention des charges, sécurité machine, ergonomie, stockage des matières dangereuses...)
- Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement lors de l'utilisation de produits chimiques
- Appliquer les procédures environnementales internes à l'entreprise
- Utiliser les équipements de traitement spécifiques

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

- les procédures internes de l'entreprise
- les manuels de sécurité et de secourisme
- les manuels d'entretien et de maintenance des équipements
- les documents établis par la profession sur la préservation de l'environnement
- le document unique
- les fiches de données de sécurité des produits
- l'utilisation des protections individuelles
- la formation aux premiers secours

Autonomie, responsabilité

- mise en sécurité des matériels et des personnes
- autonomie sous la responsabilité d'un chef d'atelier ou d'un artisan

Conditions initiales

- le sens des responsabilités
- la formation aux risques professionnels
- la sensibilisation à la prise en compte des risques environnementaux
- la sensibilisation aux règles de sécurité

Résultats attendus

- prévention des risques d'incidents et d'accidents
- la réglementation est respectée
- premiers secours aux blessés ou intoxiqués

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

ACTIVITÉ

Participation aux contrôles, qualité produit, processus

TÂCHES

- Contrôler la forme et l'esthétisme du produit par rapport à la demande
- Vérifier les détails de finition (passementerie, collage, cloutage...)
- Procéder à la protection du produit

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources

- les sièges ou autres supports
- le cahier des charges
- le donneur d'ordre
- les matériaux/matériels de protection

Autonomie, responsabilité

- accompagne le contrôle et la protection sous la responsabilité du donneur d'ordre

Conditions initiales

- le dossier de fabrication
- le cahier des charges

Résultats attendus

- le contrôle permet l'assimilation des points techniques délicats
- le siège ou support est prêt à la livraison

ANNEXE I. b

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

		CAPACITÉS et COMPÉTENCES
Capacités		Compétences
C1	Analyser	C1.1 Identifier la situation, la demande
		C1.2 Décoder et analyser les données de la demande
		C1.3 Identifier les sources d'information
		C1.4 Sélectionner et classer les informations de tous ordres
C2	Définir	C2.1 Rechercher, comparer et traduire une solution esthétique et technique
		C2.2 Rechercher les solutions technologiques adaptées
		C2.3 Etablir et construire les documents définissant le produit au plan esthétique et technique
C3	Organiser	C3.1 Définir l'ordre des phases
		C3.2 Déterminer les moyens mécaniques, automatisés, informatisés
		C3.3 Etablir les modes opératoires des différentes étapes
		C3.4 Contrôler, régler les matériels, les outils
		C3.5 Assurer les approvisionnements
C4	Réaliser	C4.1 Effectuer toute opération main, machine, automatisée ou non
		C4.2 Contrôler la conformité et la qualité de la commande
C5	Gérer	C5.1 Assurer la maintenance de 1 ^{er} niveau du matériel et des outils
C6	Communiquer	C6.1 Etablir la communication orale et écrite avec tout partenaire

CAPACITE C-1 ANALYSER		
C1.1 Identifier la situation, la demande		
Condition ressource (donnée)	Être capable de (savoir-faire)	Critère de réussite (indicateurs de performance)
<p><u>- Informations orales ou écrites :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - échange, observation - catalogues - échantillons - dessins techniques - prototypes - modèles, maquettes <p><u>- Moyens matériels</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - outillage de prise de mesures, de relevé, de vérification - documents de sécurité - fichiers iconographiques - tous supports de communication - réalisations précédentes 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les souhaits, les attentes, les demandes - Analyser et interpréter les données : <ul style="list-style-type: none"> - orales / écrites /graphiques - morphologiques - documentaires - techniques - Comparer la situation avec les demandes au plan : <ul style="list-style-type: none"> - esthétiques - techniques - Noter les informations esthétiques et techniques sous forme de : <ul style="list-style-type: none"> - croquis/figurines - schémas - métrés - Relever et/ou vérifier les informations nécessaires à la réalisation de la demande 	<ul style="list-style-type: none"> - Les informations morphologiques, esthétiques, techniques, observables ou exprimées sont : <ul style="list-style-type: none"> - notées exactement - exploitables - complètes - effectuées dans le temps imparti - Les moyens sont utilisés : de manière rationnelle.

CAPACITE C-1 ANALYSER		
C1.2 Décoder et analyser les données de la demande		
Condition ressource (donnée)	Être capable de (savoir-faire)	Critère de réussite (indicateurs de performance)
<ul style="list-style-type: none"> - Informations concernant au plan esthétique et technique : <ul style="list-style-type: none"> - la nature du produit - la destination du produit - la fonction du produit - la matière d'œuvre - Croquis, modèles, maquettes, dessins techniques d'ensemble et/ou de sous ensemble 	<ul style="list-style-type: none"> - Lire et interpréter: <ul style="list-style-type: none"> - un croquis, une perspective, un schéma... - les codes et langages plastiques et techniques - les documents iconographiques de référence - un volume sur un support en 2D et/ou 3D - Identifier les éléments et leurs liaisons - Identifier les contraintes esthétiques, techniques - Préciser les conditions d'usage et les caractéristiques du produit ou de l'élément au plan esthétique et technique 	<ul style="list-style-type: none"> - L'interprétation des documents est exacte - Les codes et langages esthétiques et techniques sont traduits avec exactitude - Les conditions, les contraintes et les caractéristiques sont identifiées.

CAPACITE C-1 ANALYSER		
C1.3 Identifier les sources d'informations		
Condition ressource (donnée)	Être capable de (savoir-faire)	Critère de réussite (indicateurs de performance)
<ul style="list-style-type: none"> - Situation d'observation de différentes sources d'information et/ou de documents de référence. - Recherches d'informations complémentaires - Références historiques et contemporaines relatives aux styles, aux tendances (modes) - Documents techniques de définition du produit et/ou de mise en œuvre - Sources : documentation traditionnelle et/ou informatisée <ul style="list-style-type: none"> - salons professionnels - centres d'études techniques - revues - musées - bibliothèques 	<ul style="list-style-type: none"> - Inventorier, identifier les sources d'information iconographiques et techniques - Rechercher des références iconographiques et techniques : <ul style="list-style-type: none"> - analogues - complémentaires - Situer les références iconographiques et techniques sélectionnées - Identifier, interpréter <ul style="list-style-type: none"> - les désignations normalisées - les codifications documentaires - Utiliser les sources informatiques - Regrouper, classer les informations techniques et iconographiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Les sources d'informations sont identifiables - Les informations retenues sont : <ul style="list-style-type: none"> - exactes - bien situées historiquement - en adéquation avec la demande - Les sources d'informations sont exploitables

C1.4 Sélectionner et classer les informations de tous ordres		
Condition ressource (donnée)	Être capable de (savoir-faire)	Critère de réussite (indicateurs de performance)
<ul style="list-style-type: none"> - Documentation sélectionnant des informations d'ordre esthétique et technique : <ul style="list-style-type: none"> - Croquis, dessins de définition, photographies, cahier de tendance, cahier des charges d'ensemble ou de sous-ensemble... 	<ul style="list-style-type: none"> - Lire, interpréter les codes de représentation esthétiques et techniques caractérisant le produit - Identifier les contraintes et/ou les caractères d'un style, d'une tendance - Regrouper, classer les éléments d'information et concevoir une présentation plastiquement organisée 	<ul style="list-style-type: none"> - Les codes de représentation esthétiques, symboliques et techniques sont correctement identifiés - La sélection et le classement des éléments d'information sont justifiés à l'aide de croquis, schémas, documents techniques complets et explicites - Le temps imparti est respecté

CAPACITE C-2 DEFINIR		
C 2.1 Rechercher, comparer et traduire une solution esthétique et technique		
Condition ressource (donnée)	Être capable de (savoir-faire)	Critère de réussite (indicateurs de performance)
<ul style="list-style-type: none"> - Données écrites, orales, iconographiques, esthétiques et techniques - Contraintes liées à <ul style="list-style-type: none"> - l'ergonomie - la morphologie - la fonction - la matière d'œuvre - aux possibilités techniques de fabrication - aux délais à respecter - aux approvisionnements - Documentation/dossier <ul style="list-style-type: none"> - esthétique/historique propre à l'entreprise - technique et informatique - Moyens de traduction <ul style="list-style-type: none"> - visuels et matériels (croquis, perspectives, échantillonnages, modèles, calibres, gabarits ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Inventorier les critères devant définir le produit au plan esthétique et technique - Reconnaître les types d'organisation - Proposer une solution : <ul style="list-style-type: none"> - esthétique - ergonomique - fonctionnel - technologique - économique - Justifier le choix et/ou les propositions d'ordre esthétique et technique - Exprimer ses intentions avec tout ou partie des moyens de traduction plastique, en respectant les normes et contraintes morphologiques/esthétiques/ techniques 	<ul style="list-style-type: none"> - L'observation, l'analyse, le choix des critères sont exacts - Les choix esthétiques sont compatibles avec les données - Les documents établis sont lisibles et exploitables - Les contraintes ergonomiques, morphologiques, esthétiques et techniques sont respectées

C2.2 Rechercher les solutions technologiques adaptées		
Condition ressource (donnée)	Être capable de (savoir-faire)	Critère de réussite (indicateurs de performance)
<ul style="list-style-type: none"> - Données écrites, orales et graphiques - Eléments du dossier technique : <ul style="list-style-type: none"> - croquis - dessin de définition - échantillons - Délais à respecter - Documentation technique : <ul style="list-style-type: none"> - fiche technique de mesure - fiche numérique - observations concernant la clientèle et/ou l'environnement - Base de données : <ul style="list-style-type: none"> -(fichier, logiciel, catalogue) 	<ul style="list-style-type: none"> - Inventorier les caractéristiques relatives : <ul style="list-style-type: none"> - aux produits - aux matières - à la qualité - Comparer la solution au niveau : <ul style="list-style-type: none"> - morphologique - ergonomique - esthétique - technique - Choisir et/ou proposer les : <ul style="list-style-type: none"> - matières - fournitures - composants - accessoires - Justifier les propositions 	<ul style="list-style-type: none"> - Les choix sont pertinents et compatibles avec les données (conditions, contraintes, délais ...) - La réalisation technique est conforme à la demande

CAPACITE C-2 DEFINIR

C2.3 Etablir et construire les documents définissant le produit au plan esthétique et technique

Condition ressource (donnée)	Être capable de (savoir-faire)	Critère de réussite (indicateurs de performance)
<ul style="list-style-type: none"> - Eléments du dossier technique : <ul style="list-style-type: none"> - croquis - schémas - projets (échelle) - dessin partiel - documents avec les procédés de fabrication - échantillons - Base de données - Contraintes liées : <ul style="list-style-type: none"> - aux matières - aux matériels - à l'environnement de production - Normes en vigueur 	<ul style="list-style-type: none"> - Traduire les formes du produit en tenant compte : <ul style="list-style-type: none"> - de l'ergonomie - de la morphologie - de l'esthétique - des processus de fabrication liés aux techniques, à la qualité - Etablir et rédiger les documents de : <ul style="list-style-type: none"> - dessin de définition, de fabrication - dessin partiel complémentaire - nomenclature - plan de coupe/de débit/ gamme de montage/ d'usage - manuellement et sur matériel informatique 	<ul style="list-style-type: none"> - Le produit est défini sans ambiguïté 52 - Les tracés et les documents graphiques et/ou écrits sont exécutés avec précision - Le travail réalisé est en conformité avec les principes ergonomiques, la morphologie, l'esthétique et la qualité souhaitée

CAPACITE C-3 ORGANISER

C3.1 Définir l'ordre des phases

Condition ressource (donnée)	Être capable de (savoir-faire)	Critère de réussite (indicateurs de performance)
<ul style="list-style-type: none"> - Dossier technique - Matériels disponibles - Base de données - Matière d'œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Définir et classer les étapes des différentes phases - Etablir avec précision l'ordre chronologique des opérations pour chacune des phases 	<ul style="list-style-type: none"> - L'ordre des opérations correspond à la mise au point du produit et aux contraintes - La logique opérationnelle est respectée - Les processus sont cohérents, les temps de fabrication sont respectés

C3.2 Déterminer les moyens manuels, mécaniques, automatisés, informatisés ...

Condition ressource (donnée)	Être capable de (savoir-faire)	Critère de réussite (indicateurs de performance)
<ul style="list-style-type: none"> - Documentation : - Dossier technique - Fichier numérisé ou non des matériels disponibles dans l'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> - machines - matériels de manutention et de conditionnement - matériels 	<ul style="list-style-type: none"> - Recenser les matériels et effectuer un choix de matériels 	<ul style="list-style-type: none"> - Les choix retenus sont adaptés aux contraintes (matérielles, économiques...)

C3.3 Etablir les modes opératoires des différentes étapes

Condition ressource (donnée)	Être capable de (savoir-faire)	Critère de réussite (indicateurs de performance)
<ul style="list-style-type: none"> - Dossier technique - Fichier informatisé - Documentations sur : <ul style="list-style-type: none"> - les matériels - les matières 	<ul style="list-style-type: none"> - Conduire une analyse des modes opératoires - Déterminer rationnellement la disposition aux postes de travail : <ul style="list-style-type: none"> - des matières d'œuvre - des outillages 	<ul style="list-style-type: none"> - Les processus sont en accord avec les règles d'ergonomie - Les choix effectués sont cohérents quant : <ul style="list-style-type: none"> - à la qualité exigée - aux délais

CAPACITE C- 3 ORGANISER

C3.4 Contrôler, régler les matériels, les outils

Condition ressource (donnée)	Être capable de (savoir-faire)	Critère de réussite (indicateurs de performance)
<ul style="list-style-type: none"> - Données écrites ou orales : <ul style="list-style-type: none"> - dossier technique - fiches techniques du produit - Documentation des matériels utilisés - Fiche de réglage des matériels (contrat de phase) 	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer rationnellement : <ul style="list-style-type: none"> - les matières - les outillages - les matériels - Contrôler le matériel - Régler les matériels mécaniques et informatisés 	<ul style="list-style-type: none"> - L'organisation des postes et de leur environnement est conforme aux données et aux règles : <ul style="list-style-type: none"> - d'ergonomie - de qualité - de prévention et de sécurité - L'ajustement des matériels est effectué en fonction des opérations à réaliser

C3.5 Assurer les approvisionnements

Condition ressource (donnée)	Être capable de (savoir-faire)	Critère de réussite (indicateurs de performance)
<ul style="list-style-type: none"> - Dossier technique - La documentation technique relative aux moyens de fabrication et aux outillages - L'état des stocks 	<ul style="list-style-type: none"> - Définir en tout ou partie les éléments nécessaires à la fabrication: <ul style="list-style-type: none"> - la matière d'œuvre - les fournitures - les outillages - les dates ou périodes d'approvisionnement - les lieux de stockage 	<ul style="list-style-type: none"> - L'approvisionnement est compatible avec les caractéristiques du marché - Les propositions, décisions, choix sont compatibles avec les données et les contraintes

CAPACITE C- 4 REALISER

C4.1 Effectuer toute opération main, machine automatisée ou non

Condition ressource (donnée)	Être capable de (savoir-faire)	Critère de réussite (indicateurs de performance)
<ul style="list-style-type: none"> - Données écrites ou orales - Dossiers techniques - Matières, fournitures - Matériels et outillages - Temps de fabrication 	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer rationnellement les supports et accessoires aux postes de travail - Effectuer toute opération de : <ul style="list-style-type: none"> - traçage - coupe/débit - préparation - garnissage - montage - finition (main, machine) - Procéder aux contrôles en cours et en fin de fabrication - Appliquer les règles de prévention et de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - Les postes de travail sont correctement aménagés et utilisés de façon rationnelle - Les temps sont respectés - Le produit réalisé et la qualité sont conformes à la demande/commande

C4.2 Contrôler la conformité et la qualité de la commande

Condition ressource (donnée)	Être capable de (savoir-faire)	Critère de réussite (indicateurs de performance)
<ul style="list-style-type: none"> - Dossiers techniques - Fichier avec les critères de qualité - Cahier des charges 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôler en cours de fabrication : <ul style="list-style-type: none"> - la conformité par rapport : - à la demande - la qualité obtenue 	<ul style="list-style-type: none"> - Les choix des moyens de contrôle et leurs procédures sont en adéquation avec le cahier des charges - Les observations sont correctement consignées

CAPACITE C - 5 GERER		
C5.1 Assurer la maintenance de 1 ^{er} niveau du matériel et des outils		
Condition ressource (donnée)	Être capable de (savoir-faire)	Critère de réussite (indicateurs de performance)
<ul style="list-style-type: none"> - Données écrites et orales - Notices d'utilisation des outils et des matériels - Documents de maintenance - Outillage d'entretien - Consignes de sécurité - Pièces détachées 	<ul style="list-style-type: none"> - Constater périodiquement l'état des matériels suivant le plan de maintenance - Compléter les documents de maintenance - Respecter les règles de prévention et de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - L'état des matériels est connu - Les interventions de maintenance sont appropriées - Les informations sont correctement exprimées, répertoriées et transmises - Les règles de sécurité sont respectées

CAPACITE C - 6 COMMUNIQUER		
C6.1 Etablir la communication avec tout partenaire		
Condition ressource (donnée)	Être capable de (savoir-faire)	Critère de réussite (indicateurs de performance)
<ul style="list-style-type: none"> - Contacts intérieurs : <ul style="list-style-type: none"> - clientèle - chef d'entreprise, encadrement, personnel - collaborateurs extérieurs, fournisseurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Dialoguer avec tout partenaire : <ul style="list-style-type: none"> - veiller à établir un accueil courtois - Faciliter l'harmonie des relations humaines à l'intérieur de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> - L'échange est pertinent efficace et constructif

SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIES

S1 : PRODUIT
<p>S 1-1 - Définition de la réalisation technique S 1-2 - Technique de conception S 1-3 - Solutions technologiques</p>
S2 : MATIERE D'ŒUVRE
<p>S 2-1 - Identification, classification</p>
S 3 : MATERIELS
<p>S 3-1 - Fonctionnement des matériels : coupe, préparation, montage, finition</p>
S4 : PROCESSUS et PROCEDES
<p>S 4-1 - Fabrication : transformation des matières d'œuvre S 4-2 - Fabrication : techniques d'assemblage, montage, finition S 4-3 - Organisation de la fabrication</p>
S5 : GESTION
<p>S 5-1 - Gestion de la maintenance S 5-2 - Sécurité</p>
S6 : L'ENTREPRISE et son ENVIRONNEMENT
<p>S 6-1 - Les intervenants</p>

SAVOIRS ASSOCIES ARTS APPLIQUÉS

<p>S A.A.1 Histoire de l'art et des styles</p>	<p><u>1. Histoire des éléments mobiliers et immobiliers</u> 1.1. Typologie 1.2. Formes et techniques 1.3. Eléments de décoration 1.4. Matières, couleurs, valeurs</p>
<p>S A.A.2 Etude d'un projet</p>	<p><u>2. Recherche du projet</u> 2.1 Constitution et exploitation d'une documentation 2.2 Mise au point du projet</p>
<p>S A.A.3 Présentation d'un projet d'étude</p>	<p><u>3.1. Moyens</u> 3.1.1 Terminologie 3.1.2. Moyens techniques 3.1.3. Moyens de traduction</p> <p><u>3.2. Expression graphique, volumique, chromatique</u> 3.2.1. Composants a) formes et volumes b) couleurs c) matières</p>

SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIES

S1 – PRODUIT

S1-1 – DEFINITION DE LA RÉALISATION TECHNIQUE	
CONNAISSANCES (NOTIONS, CONCEPTS)	ÊTRE CAPABLE DE (LIMITES DES CONNAISSANCES)
<ul style="list-style-type: none"> - Notions de systèmes techniques - Représentation conventionnelle et/ou normalisée des ouvrages - Classifications, agréments, labels - Terminologie, désignations - Normes ergonomiques, esthétiques relatives aux dimensions et situation par rapport à l'environnement - Conditions de fonctionnement : usage, confort ... - Analyse historique du système technique (origines, styles ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - PRÉCISER le système technique dans lequel est situé l'ouvrage - TRADUIRE les codes et les symboles - IDENTIFIER l'ouvrage et INVENTORIER ses éléments - IDENTIFIER et COMMENTER les caractéristiques géométriques et dimensionnelles - JUSTIFIER ces caractéristiques : géométriques, dimensionnelles, liaisons - SITUER l'ouvrage dans un contexte historique - EXPLICITER ces particularités

S 1-2 – TECHNIQUE DE CONCEPTION	
CONNAISSANCES (NOTIONS, CONCEPTS)	ÊTRE CAPABLE DE (LIMITES DES CONNAISSANCES)
<ul style="list-style-type: none"> - Forme, structure, esthétique - Classe et familles de montages /assemblages / garnissages - Sollicitations et contraintes - Concept de démontage de renforcement - Cohérence des assemblages avec le système technique - Faisabilité 	<ul style="list-style-type: none"> - PRÉCISER les différents types de montages/ assemblages/ garnissages - COMPARER les différents types de montages/ assemblages / garnissages - APPRECIER les propriétés spécifiques à chaque méthode - JUSTIFIER ces caractéristiques : géométriques, dimensionnelles - CHOISIR et JUSTIFIER le ou les méthode(s)

SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIES

S1 – PRODUIT

S1-3 – SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES	
CONNAISSANCES (NOTIONS, CONCEPTS)	ÊTRE CAPABLE DE (LIMITES DES CONNAISSANCES)
<ul style="list-style-type: none"> - Compatibilité : <ul style="list-style-type: none"> - résistance - esthétique - Nomenclature - Analyse de la valeur d'usage - Analyse fonctionnelle - Solutions de principe - Solutions technologiques - Dispositions constructives 	<ul style="list-style-type: none"> - IDENTIFIER les différents composants, leur nature - CHOISIR les différents composants - PRECISER leurs conditions de mise en œuvre - PRECISER leurs spécifications normalisées et/ou conventionnelles - ETABLIR une nomenclature de composants - IDENTIFIER le système technologique - EXPLOITER les fiches et renseignements techniques associés à la mise en œuvre du système - COMPARER les solutions de principes en regard des fonctions (lois, règles, normes ...) - DEFINIR et CHOISIR les solutions technologiques satisfaisant les systèmes et ses fonctions

SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIES

S2 – MATIERE D’OEUVRE

S2-1 – IDENTIFICATION CLASSIFICATION	
CONNAISSANCES (NOTIONS, CONCEPTS)	ÊTRE CAPABLE DE (LIMITES DES CONNAISSANCES)
<ul style="list-style-type: none"> - Classe, famille, variétés - Nature, origine - Commercialisation, normalisation - Composition caractéristiques structurelles et morphologiques 	<ul style="list-style-type: none"> - NOMMER les produits traditionnels ou employés couramment - CLASSER par familles - INDIQUER les matières d’œuvre usuelles et/ou issues de technologies nouvelles - ENONCER les caractéristiques commerciales et/ou normalisées des divers produits - RECONNAÎTRE et DEFINIR les caractéristiques des tissus - IDENTIFIER les produits associés, leurs traitements liés à l’emploi - IDENTIFIER les différentes composantes des produits associés liées à leur emploi

S3 – MATERIEL

S3-1 – FONCTIONNEMENT DES MATERIELS : COUPE, PREPARATION, MONTAGE, FINITIONS	
CONNAISSANCES (NOTIONS, CONCEPTS)	ÊTRE CAPABLE DE (LIMITES DES CONNAISSANCES)
<ul style="list-style-type: none"> - Analyse fonctionnelle et utilisation des différents matériels de : <ul style="list-style-type: none"> - coupe - préparation - montage - repassage - finition - Technologie concernant les circuits : <ul style="list-style-type: none"> - électriques - pneumatiques ... 	<ul style="list-style-type: none"> - CONNAÎTRE le fonctionnement des différents matériels spécifiques à chaque matière d’œuvre travaillée - LIRE et DECODER les notices d’utilisation et de sécurité des constructeurs des différents matériels - EFFECTUER les réglages des différents matériels

SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIES

S4 – PROCESSUS et PROCEDES

S4-1 – FABRICATION : TRANSFORMATION DES MATIERES D'OEUVRE	
CONNAISSANCES (NOTIONS, CONCEPTS)	ÊTRE CAPABLE DE (LIMITES DES CONNAISSANCES)
<ul style="list-style-type: none"> - Coupe des matériaux : <ul style="list-style-type: none"> - outillage de coupe - actions de coupe - optimisation de la coupe 	<ul style="list-style-type: none"> - CHOISIR et JUSTIFIER les caractéristiques d'un matériel et d'un outillage

S4-2 – FABRICATION TECHNIQUE : TRACAGE, FACONNAGE, D'ASSEMBLAGE, FINITION, POSE	
CONNAISSANCES (NOTIONS, CONCEPTS)	ÊTRE CAPABLE DE (LIMITES DES CONNAISSANCES)
<ul style="list-style-type: none"> - Technique et traçage : <ul style="list-style-type: none"> - surface de référence - principe - repérage - mesurage - Technique de garnissage <ul style="list-style-type: none"> - type nature de garnissage - découpe (mousse) - Classification et utilisation des outillages et des liaisons - Technique d'assemblage : <ul style="list-style-type: none"> - classification, principe, limite d'utilisation - critère de choix - caractéristiques des opérations prenant en compte les impératifs/contraintes : <ul style="list-style-type: none"> - techniques - dimensionnelles - géométriques - Technique de finition <ul style="list-style-type: none"> - collage - repassage - cloutage - couture main ... - Technique de pose : <ul style="list-style-type: none"> - technique et procédés de mise en place : <ul style="list-style-type: none"> - principe - limite d'utilisation - surface, ligne de référence - repérage - mesurage 	<ul style="list-style-type: none"> - CITER les techniques - IDENTIFIER, CLASSER, CHOISIR les produits utilisés lors du garnissage - ENONCER les règles d'emploi des produits utilisés - CHOISIR avec pertinence les outillages de garnissage en fonction du travail et de la qualité de finition demandée - CITER les critères de choix et les limites d'utilisation - ANALYSER et ENUMERER les impératifs/contraintes - ENUMERER les différents moyens d'assemblage - COMPARER les procédés - JUSTIFIER le choix des outils et produits - ENONCER le principe général - CITER les techniques de mise en place - CHOISIR un procédé, une technique

SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIES

S4 – PROCESSUS et PROCEDES

S 4-3 – ORGANISATION DE LA FABRICATION	
CONNAISSANCES (NOTIONS, CONCEPTS)	ÊTRE CAPABLE DE (LIMITES DES CONNAISSANCES)
<ul style="list-style-type: none"> - Enchaînement des étapes de fabrication d'un ensemble ou d'un élément - Mise en œuvre des moyens associés à une technique, permettant l'exécution de la tâche <p>1) – Définition des tâches associées aux étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du débit, - du garnissage, - du montage, - de la finition - du contrôle, - de la manutention <p>2) – Définition de la chronologie des étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contraintes d'antériorité d'ordre fonctionnel et technique - contraintes structurelles : nature et organisation des moyens de fabrication - contraintes de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> - CITER et ORDONNER les étapes de la fabrication, mode opératoire, gammes ... - ENUMERER, DIFFERENCIER les étapes relative à l'organisation de la fabrication, mode opératoire, gammes ... - ENONCER les tâches associées aux étapes - IDENTIFIER les moyens nécessaires à l'exécution d'une opération - IDENTIFIER les contraintes déterminant la chronologie des étapes

S5 – GESTION

S 5-1– GESTION DE LA MAINTENANCE	
CONNAISSANCES (NOTIONS, CONCEPTS)	ÊTRE CAPABLE DE (LIMITES DES CONNAISSANCES)
<ul style="list-style-type: none"> - Principes de fonctionnement des matériels et systèmes - Type de maintenance : <ul style="list-style-type: none"> - préventive - corrective 	<ul style="list-style-type: none"> - IDENTIFIER, ENONCER et EXPLICITER les types de maintenance - CHOISIR une procédure d'intervention

SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIES

S5 – GESTION

S 5-2 – SECURITE	
CONNAISSANCES (NOTIONS, CONCEPTS)	ÊTRE CAPABLE DE (LIMITES DES CONNAISSANCES)
<p><u>Les facteurs de risque et de détérioration des conditions de travail</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Origine <ul style="list-style-type: none"> - physique, - chimique, - mécanique, - gestuelle et posturale, - organisationnelle <p><u>Hiérarchie des mesures de prévention</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévention intégrée - Prévention collective - Prévention individuelle <p><u>Facteurs d'organisation</u></p> <p>Poste de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Circulation - Autres entreprises intervenantes 	<ul style="list-style-type: none"> - RECUEILLIR et EXPLOITER les documents de base des organismes habilités - CLASSER les grandes catégories de risques suivant les origines - ENONCER le cheminement de l'étude et la chronologie de mise en œuvre pour aboutir à chaque mode de prévention - JUSTIFIER les moyens à mettre en œuvre - CONNAÎTRE la fonction des dispositifs de protection - DEFINIR les circulations du personnel, des véhicules, des matériaux - DEFINIR les interférences (co-activité), les dépendances, les possibilités de collaboration (engin de levage, échafaudages, protections collectives ...)

S6 – L'ENTREPRISE ET SON ENVIRONNEMENT

S 6-1 – LES INTERVENANTS	
CONNAISSANCES (NOTIONS, CONCEPTS)	ÊTRE CAPABLE DE (LIMITES DES CONNAISSANCES)
<ul style="list-style-type: none"> - Les différents corps de métiers connexes, leurs relations - Responsabilité interne de l'entreprise - Les domaines d'intervention - Les chambres consulaires - Les syndicats professionnels - Les syndicats salariés - Les conventions collectives - Les organismes techniques 	<ul style="list-style-type: none"> - INDIQUER les différents corps d'état et leurs relations - PRECISER les limites des domaines d'intervention - CITER les différentes responsabilités de l'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> - délégation de pouvoir - INDIQUER les qualifications des personnels et PRECISER leurs fonctions - ENUMERER les organismes et PRECISER leurs fonctions

SAVOIRS ASSOCIES ARTS APPLIQUES

S.A.A.1.HISTOIRE DE L'ART ET DES STYLES

1- Histoire des éléments mobiliers et immobiliers	
CONNAISSANCES (NOTIONS, CONCEPTS)	ÊTRE CAPABLE DE (LIMITES DES CONNAISSANCES)
<p>1.1 TYPLOGIE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le meuble et les décors immobiliers <ul style="list-style-type: none"> - rappel des repères essentiels de l'antiquité au XIème siècle inclus - du XIIème au I° Empire <p>1.2 FORMES ET TECHNIQUES</p> <p>Notions sur le rapport forme/matière/procédés de fabrication</p> <p>a) Matière d'œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'origine végétale - d'origine animale - issue des technologies nouvelles <p>b) Procédés de transformation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - évolution des étoffes, passementeries <p>1.3 ELEMENTS DE DECORATION</p> <p>a) Eléments traditionnels français</p> <ul style="list-style-type: none"> - flore/faune - anthropomorphisme <p>- Quelques éléments européens</p> <p>b) Procédés les plus utilisés:</p> <ul style="list-style-type: none"> - maroquinerie - incrustation de matériaux divers - applique métal - sculpture - tissus tendus, drapés - plissés ... <p>1.4 MATIERES, COULEURS, VALEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Esthétique et organisation des matières, couleurs, valeurs <p>1.5 FONCTIONS DES ELEMENTS MOBILIERS ET IMMOBILIERS</p> <ul style="list-style-type: none"> - esthétique <ul style="list-style-type: none"> . décor - d'usage <ul style="list-style-type: none"> . ergonomie . destination . protection . confort - de communication <ul style="list-style-type: none"> . sociale . culturelle 	<ul style="list-style-type: none"> - NOMMER les principaux meubles ou éléments immobiliers chaque période de référence - SITUER chronologiquement les principaux styles/mouvement artistiques - COMPARER des productions datées, en déterminer les similitudes, les différences - DISTINGUER les caractéristiques des différents styles, NOMMER les influences des uns par rapports aux autres <ul style="list-style-type: none"> - RECONNAÎTRE les matières entrant dans les fabrications de la profession - SITUER les principales matières utilisées successivement : <ul style="list-style-type: none"> - de l'antiquité à la renaissance - du XVIIème au XIXème -ANALYSER l'emploi des principales matières en fonction des critères esthétiques, techniques, économiques ou de mode <ul style="list-style-type: none"> - IDENTIFIER et NOMMER les principaux motifs décoratifs : <ul style="list-style-type: none"> - la nature (désignation) - l'origine/l'époque initiale - les variations successives - TRADUIRE graphiquement <ul style="list-style-type: none"> - les principes d'organisation - la structure des motifs simples ou associés - COMPLETER/ADAPTER une proposition incomplète ou complémentaire, en respectant le caractère d'un style/d'une mode <ul style="list-style-type: none"> - NOMMER les symboles élémentaires liés à la couleur - DEFINIR les dominantes colorées de matières et leur organisation <ul style="list-style-type: none"> - DIFFERENCIER les fonctions des éléments mobiliers et immobiliers selon le contexte historique, géographique ou social

SAVOIRS ASSOCIES ARTS APPLIQUES

S. A.A.2 ETUDE D'UN PROJET

2- Recherche du projet	
CONNAISSANCES (NOTIONS, CONCEPTS)	ÊTRE CAPABLE DE (LIMITES DES CONNAISSANCES)
<p>2.1 <u>CONSTITUTION ET EXPLOITATION D'UNE DOCUMENTATION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sources d'information historiques et contemporaines concernant : <ul style="list-style-type: none"> - le mobilier - l'environnement architectural - les éléments d'accompagnement - les techniques de réalisation - les matières et matériaux traditionnels <p>2.2 <u>MISE AU POINT DU PROJET</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des interactions entre les fonctions (d'usage, esthétique, communication) en tenant compte : <ul style="list-style-type: none"> - du contexte (lieu, éléments préexistants, style, ...) - de l'utilisateur (cadre social et culturel) 	<p>SE DOCUMENTER :</p> <ul style="list-style-type: none"> - REUNIR la documentation nécessaire à la résolution du problème posé - IDENTIFIER et SELECTIONNER les informations utiles - ANALYSER les informations retenues - SELECTIONNER : <ul style="list-style-type: none"> . les codes à utiliser . les normes à respecter - PRESENTER le résultat de ses investigations au travers de documents <ul style="list-style-type: none"> . esthétiquement organisés . exploitables et lisibles <p>PROPOSER des solutions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - TRANSFERER, ADAPTER des réponses connues - SELECTIONNER les solutions répondant aux contraintes - COMPARER les solutions envisageables

S.A.A.3 PRESENTATION DU PROJET D'ETUDE

3. Moyens	
CONNAISSANCES (NOTIONS, CONCEPTS)	ÊTRE CAPABLE DE (LIMITES DES CONNAISSANCES)
<p>3.1 <u>TERMINOLOGIE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Vocabulaire du mobilier et des ensembles immobiliers propres à la profession <p>3.2 <u>MOYENS TECHNIQUES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Outils - Supports - Techniques traditionnelles - Techniques infographiques <p>3.3 <u>MOYENS DE TRADUCTION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Approche graphique ou colorée : <ul style="list-style-type: none"> - du plan - du volume - Perspective d'ensemble ou de sous ensembles et de mise en situation : <ul style="list-style-type: none"> - angle de vue - mise en valeur des éléments - traduction synthétique et expressive : <ul style="list-style-type: none"> - des volumes - des valeurs couleurs - des matières - de la lumière 	<ul style="list-style-type: none"> - COMPRENDRE et UTILISER le vocabulaire artistique et professionnel spécifique courant - CHOISIR et/ou UTILISER les outils, supports techniques en fonction : <ul style="list-style-type: none"> - de la demande formulée - du sujet à présenter - des éléments à valoriser - des intentions à exprimer - ESQUISSE et TRADUIRE de façon explicite les caractères essentiels d'un ensemble ou sous-ensemble <ul style="list-style-type: none"> - proportion, directions - construction, structure - plans ou volumes associés - ORGANISER les formes, couleurs, matières en fonction d'impératifs imposés - OBSERVER et TRADUIRE un ensemble ou un sous ensemble à partir du réel, d'un plan ou d'une photographie

SAVOIRS ASSOCIES ARTS APPLIQUES

S.A.A.3. PRESENTATION DU PROJET D'ETUDE

3. Expression graphique, chromatique, volumique	
CONNAISSANCES (NOTIONS, CONCEPTS)	ÊTRE CAPABLE DE (LIMITES DES CONNAISSANCES)
<p>3.1 COMPOSANTS</p> <p>a) <u>Formes et volumes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobilier ou élément meublant, tout ou partie d'architecture intérieure décors et accessoires <ul style="list-style-type: none"> - éléments constitutifs - caractères formels ou volumiques - construction, structure - rapports formels et volumiques <p>b) <u>Couleurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Propriétés - Classification - Rapports <p>c) <u>Matières</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Matière d'œuvre d'origine végétale, animale et issue des technologies nouvelles : <ul style="list-style-type: none"> - caractéristiques (visuelles, tactiles) - classification - rapports 	<ul style="list-style-type: none"> - IDENTIFIER ou REPRODUIRE les caractéristiques formelles et/ou volumiques d'un élément réel ou figuré - ANALYSER et TRADUIRE les rapports : <ul style="list-style-type: none"> - proportionnels - fond/forme - pleins/vides - relief/creux - IDENTIFIER et REPRODUIRE les associations complexes de formes et/ou volumes - IDENTIFIER et CONSTRUIRE à l'aide de moyens et procédés appropriés toutes formes et/ou volumes (isolés ou associés) <ul style="list-style-type: none"> - géométriques ou non - codifiés ou non - RECONNAÎTRE, NOMMER et TRADUIRE les principales données chromatiques - REPRODUIRE ou RECHERCHER et CLASSER des gammes colorées à partir d'échantillons ou de documents - En référence à des données et en fonction du problème traité, RECHERCHER et CHOISIR des rapports : <ul style="list-style-type: none"> - valeurs/couleurs - quantité/qualité - IDENTIFIER et TRADUIRE les propriétés physiques et expressives des matières entrant dans la fabrication des produits courants de la profession - SELECTIONNER et ASSOCIER des matières en fonction de critères liés aux rapports : <ul style="list-style-type: none"> - forme/fonction - quantité/qualité - temps/coût

ANNEXE II.

UNITÉS PROFESSIONNELLES CONSTITUTIVES DU DIPLOME

DEFINITION DES UNITES DU DIPLOME

La définition du contenu des unités professionnelles du diplôme a pour but de préciser, pour chacune d'elles, quelles tâches et compétences professionnelles sont concernées et dans quel contexte. Il s'agit à la fois de :

- permettre la mise en correspondance des activités professionnelles et des unités dans le cadre du dispositif de « validation des acquis de l'expérience » (V.A.E)
- établir la liaison entre les unités, correspondant aux épreuves, et le référentiel d'activités professionnelles, afin de préciser le cadre de l'évaluation.

Compétences et Savoirs Associés (Technologiques et Arts Appliqués)		UNITES	
		UP 1	UP 2
C1	C1.1 Identifier la demande	X	
	C1.2 Décoder et analyser les données de la demande	X	
	C1.3 Identifier les sources d'information	X	
	C1.4 Sélectionner et classer les informations de tous ordres	X	
C2	C2.1 Rechercher, comparer et traduire une solution esthétique et technique	X	
	C2.2 Rechercher les solutions technologiques adaptées	X	
	C2.3 Etablir et construire les documents définissant le produit au plan esthétique et technique	X	
C3	C3.1 Définir l'ordre des phases		X
	C3.2 Déterminer les moyens mécaniques, automatisés informatisés		X
	C3.3 Etablir les modes opératoires des différentes étapes		X
	C3.4 Contrôler, régler les matériels, les outils		X
	C3.5 Assurer les approvisionnements	X	
C4	C4.1 Effectuer toute opération main, machine, automatisée ou non		X
	C4.2 Contrôler la conformité et la qualité de la commande		X
C5	C5.1 Assurer la maintenance de 1 ^{er} niveau du matériel et des outils		X
C6	C6.1 Etablir la communication avec tout partenaire		X
S1	S1.1 Définition de la réalisation technique	X	
	S1.2 Technique de conception		X
	S1.3 Solutions technologiques	X	X
S2	S2.1 Identification, classification	X	
	S2.2 Domaine d'utilisation		X
S3	S3.1 Fonctionnement des matériels : coupes, préparation, montage, finition		X
S4	S4.1 Fabrication : transformation des matières d'œuvre		X
	S4.2 Fabrication : techniques d'assemblage, montage, finition		X
	S4.3 Organisation de la fabrication	X	X
S5	S5.1 Gestion de la maintenance	X	X
	S5.2 Sécurité	X	X
S6	S6.1 Les intervenants	X	X
SAA.1	SAA1.1 Histoire des éléments mobiliers et immobiliers	X	
SAA.2	SAA2.2 Etude d'un projet	X	
SAA.3	SAA3.1 Moyens	X	
	SAA3.2 Expression graphique, chromatique, volumique	X	

RELATIONS ENTRE COMPETENCES ET SAVOIRS ASSOCIES

Compétences		S1	S2	S3	S4	S5	S6	SAA1	SAA2	SAA3
C1.1	Identifier la situation, la demande	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C1.2	Décoder et analyser les données de la demande	X	X	X	X	X		X	X	X
C1.3	Identifier les sources d'information	X	X	X		X	X	X	X	
C1.4	Sélectionner et classer les informations de tous ordres							X	X	
C2.1	Rechercher, comparer et traduire une solution esthétique et technique				X			X	X	X
C2.2	Rechercher les solutions technologiques adaptées	X		X	X					
C2.3	Etablir et construire les documents définissant le produit au plan esthétique et technique				X			X	X	X
C3.1	Définir l'ordre des phases				X	X				
C3.2	Déterminer les moyens manuels, mécaniques, automatisés, informatisés			X	X	X				
C3.3	Etablir les modes opératoires des différentes étapes			X		X				
C3.4	Contrôler, régler les matériels, les outils			X						
C3.5	Assurer les approvisionnements	X	X							
C4.1	Effectuer toute opération main, machine, automatisée ou non		X	X	X					
C4.2	Contrôler la conformité et la qualité de la commande		X		X					
C5.1	Assurer la maintenance de 1 ^{er} niveau du matériel et des outils			X						
C6.1	Etablir la communication avec tout partenaire					X	X			X

ANNEXE III

RÈGLEMENT D'EXAMEN

RÈGLEMENT D'EXAMEN

BREVET D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES METIERS D'ART-TAPISSIER-TAPISSIERE D'AMEUBLEMENT						
INTITULÉ DES ÉPREUVES	Unité	Coef	Scolaires établissements publics ou privés sous contrat, Apprentis CFA ou sections d'apprentissage habilités,	Formation professionnelle continue (établissements publics)	Scolaires établissements privés hors contrat, Apprentis CFA ou section d'apprentissage non habilités, Formation professionnelle continue (établissements privés), enseignement à distance, candidats individuels	Durée de l'épreuve ponctuelle
EP1 – Epreuve de technologies et d'arts appliqués	UP1	4	C.C.F*	CCF	Ponctuelle écrite	3h
EP2 – Réalisations	UP2	9 (1)	C.C.F	C.C.F	Ponctuelle pratique	8 h (+ 1h PSE)
EG 1 – Français - Histoire – Géographie – éducation civique	UG1	6	Ponctuelle écrite	C.C.F	Ponctuelle écrite	3 h
EG 2 - Mathématiques – Sciences	UG2	4	C.C.F	C.C.F	Ponctuelle écrite	2 h
EG 3 - Éducation physique et sportive	UG3	2	C.C.F	C.C.F	Ponctuelle	

* Contrôle en cours de formation.

(1) Dont coefficient 1 pour la prévention, santé, environnement.

ANNEXE IV

Définition des épreuves

EP1 : Epreuve de Technologie et d'Arts Appliqués**Coefficient : 4****UP 1****FINALITES ET OBJECTIFS DE L'EPREUVE**

L'épreuve a pour but d'évaluer les compétences du candidat liées :

- aux activités d'analyse de documents d'arts appliqués ;
- à la garniture d'un siège.

Le candidat, faisant appel à ses connaissances technologiques et d'arts appliqués, procède :

- au décodage d'un corpus documentaire ;
- à l'analyse des caractéristiques techniques, fonctionnelles, plastiques et stylistiques de tout ou partie d'un ouvrage garni ;
- à une réponse écrite et graphique à une demande simple.

CONTENU DE L'EPREUVE

L'épreuve prend appui sur un dossier décrivant tout ou partie d'un siège traditionnel ou contemporain (dossier de fabrication en référence au dossier de consultation des entreprises, plans d'exécution, données informatiques, références issues de l'histoire de l'art, documents iconographiques).

L'épreuve porte sur tout ou partie des compétences suivantes et des savoirs qui leurs sont associés :

- C1.1 : Identifier la demande
- C1.2 : Décoder et analyser les données de la demande
- C1.3: Identifier les sources d'information
- C1.4: Sélectionner et classer les informations de tous ordres
- C2.1 : Rechercher, comparer et traduire une solution esthétique et technique
- C2.2 Rechercher les solutions technologiques adaptées
- C2.3 : Etablir et construire les documents définissant le produit au plan esthétique et technique
- C3.5 Assurer les approvisionnements

Savoirs associés :

- S1.1 Définition de la réalisation technique
- S1.3 Solutions technologiques
- S2.1 Identification Classification
- S2.2 Domaine d'utilisation
- S4.3 Organisation de la fabrication
- S5.1 Gestion de la maintenance
- S5.2 Sécurité
- SAA 1 Histoire de l'art et des styles
- SAA 2 Etude d'un projet
- SAA 3 Présentation d'un projet d'étude

Le support de l'épreuve est constitué de documents définissant tout ou partie de l'ouvrage garni :

- photographies, croquis, dessins d'ensemble, de définition, de détail ;
- documents historiques et stylistiques ;
- documents techniques ;
- calendrier d'exécution ;
- moyens matériels ;
- caractéristiques des matériaux employés ;
- procédés d'exécution ;
- repérage des différentes phases ;
- contraintes liées à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

A partir du corpus documentaire, dans le cadre de travaux neufs ou de restauration, il s'agit pour le candidat de proposer des réponses graphiques (schémas, croquis explicatif, relevés, dessins

techniques) à des questions de technologie, de prévention, ainsi que d'Arts appliqués et d'Histoire de l'Art, celles-ci, liées ou non aux autres parties.

Les demandes conduisent le candidat à :

- décoder un dossier de fabrication ;
- identifier :
 - . les différentes phases de travail ;
 - . des contraintes techniques ;
- analyser des règles et procédures de sécurité et d'environnement ;
- identifier et extraire des informations d'ordres fonctionnelles, techniques, plastiques et stylistiques ;

EVALUATION

L'évaluation, à partir d'un dossier d'Arts appliqués et technique pouvant contenir des plans d'ensemble et/ou de sous-ensemble, et/ou de détails accompagnés de questionnaires, prend particulièrement en compte :

- la présentation, la rédaction et la qualité graphique des documents présentés ;
- l'exactitude des connaissances relevant de l'histoire de l'Art ;
- le respect d'un cahier des charges simple ;
- le respect des normes, conventions et réglementations ;
- la justesse des réponses aux questions technologiques et d'arts appliqués.

La pondération des quatre parties d'épreuve sera de :

- 5 points pour la partie graphique Dessin technique ;
- 5 points pour la partie Technologie ;
- 5 points pour la partie Arts Appliqués ;
- 5 points pour la partie Histoire de l'Art.

MODES D'EVALUATION :

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation.

I) Evaluation par épreuve ponctuelle :

Épreuve ponctuelle écrite d'une durée totale de 3 heures.

Après une prise de connaissance d'un dossier technique et de documents ressources, le candidat répond aux problématiques simples posées au travers du dossier « sujet ».

II) Contrôle en cours de formation :

L'évaluation s'effectue à l'occasion d'une situation d'évaluation organisée dans l'établissement de formation par l'équipe enseignante chargée des enseignements du domaine professionnel et des arts appliqués. Elle est réalisée au cours du premier semestre de la première professionnelle, dans le cadre des activités habituelles de formation.

Le candidat est informé du moment prévu pour la situation d'évaluation.

La durée de la situation d'évaluation, éventuellement découpée en séquences, ne peut être inférieure à la durée de l'unité correspondante, passée sous la forme ponctuelle.

L'évaluation est organisée sous la responsabilité du chef d'établissement.

Les documents d'évaluation sont préparés par les formateurs de l'établissement.

Le déroulement de l'épreuve fait l'objet d'un procès-verbal détaillé établi par les correcteurs.

La proposition de note est établie par l'équipe pédagogique composée des enseignants du domaine professionnel et des arts appliqués, ainsi que d'un ou (des) professionnel(s) associé(s).

La note définitive est délivrée par le jury.

EP 2 : Réalisations Coefficient : 9 (8+1 PSE)	UP 2
--	-------------

FINALITE ET OBJECTIFS DE L'EPREUVE

Cette épreuve a pour but d'évaluer les compétences du candidat liées au garnissage de l'assise d'une chaise en matériaux traditionnels.

CONTENU DE L'EPREUVE

À partir de tout ou partie des données suivantes :

- des ressources matérielles ;
- un mode opératoire ;
- un dossier de travail.

Après identification des données, le candidat doit effectuer un ensemble (ou sous ensemble) nécessitant :

- le relevé de/des formes des pièces ou supports ;
- la confection de calibres ;
- la définition du plan de coupe ;
- la coupe des différentes matières ;
- l'interprétation et la réalisation des formes/volumes en fonction des données ;
- la réalisation des calibres, gabarits nécessaires à la fabrication ;
- l'utilisation de matériaux traditionnels de garnissage de sièges ;
- la conduite rationnelle, et en toute sécurité, de la réalisation demandée.

L'épreuve porte sur tout ou partie des compétences suivantes et des savoirs qui leur sont associés :

Compétences :

- C3.1 Définir l'ordre des phases
- **C3.2** Déterminer les moyens mécaniques, automatisés informatisés
- C3.3 Etablir les modes opératoires des différentes étapes
- C3.4 Contrôler, régler les matériels, les outils
- C4.1 Effectuer toute opération main, machine, automatisée ou non
- C4.2 Contrôler la conformité et la qualité de la commande
- C5.1 Assurer la maintenance de 1^{er} niveau du matériel et des outils
- C6.1 Etablir la communication avec tout partenaire

Savoirs associés :

- S1.2 Technique de conception
- S1.3 Solutions technologiques
- S2.2 Domaine d'utilisation
- S3.1 Fonctionnement des matériels : coupe, préparation, montage, finition
- S4.1 Fabrication : transformation des matières d'œuvre
- S4.2 Fabrication : techniques d'assemblage, montage, finition
- S4.3 Organisation de la fabrication
- S5.1 Gestion de la maintenance
- S5-2 Sécurité

L'EVALUATION

Elle prend en compte :

- la méthode et la rigueur dans l'exécution du travail demandé ;
- le respect du mode opératoire ;
- la conformité de l'ouvrage avec la référence ;
- la propreté et le rangement du poste de travail ;
- le respect du temps imparti.

MODE D'ÉVALUATION :

Les activités, les documents techniques, les compétences et le degré d'exigence sont semblables quelque soit le mode d'évaluation

I) Evaluation par épreuve ponctuelle :

Réalisation du garnissage de l'assise d'une chaise en matériaux traditionnels : durée maximale 8 heures,

Chaque candidat dispose :

- de l'ensemble des documents nécessaires pour conduire le travail demandé ;
- des moyens matériels ;
- des matériaux nécessaires à la réalisation ;
- du support à garnir.

II) Contrôle en cours de formation :

L'évaluation s'effectue avant la fin du premier semestre de l'année de première professionnelle à l'occasion de deux situations d'évaluation :

- une en milieu professionnel (tapisserie en siège et/ou en décor) ;
- une en établissement de formation.

La durée des situations d'évaluation, éventuellement découpée en séquences, ne peut être inférieure à la durée de l'unité correspondante, passée sous la forme ponctuelle.

1 – Situation d'évaluation en milieu professionnel : tapisserie en siège et/ou en décor

Elle est notée sur 30.

Les tableaux de compétences du référentiel de certification fournissent les indicateurs d'évaluation des compétences concernées.

L'évaluation des candidats s'effectue sur la base de la situation d'évaluation correspondant au domaine Elle est organisée par l'équipe enseignante chargée des enseignements professionnels et l'entreprise d'accueil.

La durée de la PFMP nécessaire pour l'évaluation de l'épreuve pratique en BEP est de 6 semaines, incluses dans les 22 semaines de PFMP prévues pour le baccalauréat professionnel. L'évaluation est réalisée au terme de la formation en milieu professionnel avant la fin du premier semestre de la classe de première professionnelle.

L'évaluation s'appuie sur des situations professionnelles et des critères établis sur la base du référentiel. Une grille des compétences à acquérir, communiquée par l'établissement à l'entreprise d'accueil avant la PFMP, organise l'évaluation.

Au terme de la période de formation en milieu professionnel, le(s) formateur(s) de l'entreprise et le (s) professeur (s) concerné (s), déterminent conjointement la note et l'appréciation proposées au jury. Cette note tiendra compte des compétences acquises lors des interventions réalisées en entreprise.

2 – Situation d'évaluation en établissement de formation : garnissage de l'assise d'une chaise en matériaux traditionnels

Elle est notée sur 70.

En complément de l'évaluation en milieu professionnel, une situation d'évaluation est réalisée avant la fin du premier semestre de la première professionnelle, dans l'établissement de formation et dans le cadre des activités habituelles de formation.

Le candidat est informé du moment prévu pour la situation d'évaluation. Un professionnel peut y être associé.

Cette épreuve de pratique professionnelle est organisée à partir d'un dossier de travail.

Chaque candidat dispose :

- de l'ensemble des documents nécessaires pour conduire le travail demandé ;
- des moyens matériels ;
- des matériaux nécessaires à la réalisation ;
- du support à garnir.

L'évaluation des candidats s'effectue sur la base de la situation d'évaluation organisée par les professeurs chargés des enseignements technologiques et professionnels, dans l'établissement de formation et dans le cadre des activités habituelles de formation.

À l'issue de l'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation, à laquelle un professionnel peut être associé, constituera, pour chaque candidat, un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis au candidat pour conduire le travail demandé pendant la situation d'évaluation ;
- les moyens matériels mis à la disposition du candidat ;
- les documents éventuellement rédigés par le candidat lors de l'évaluation ;
- une fiche d'évaluation du travail réalisé par le candidat.

Le déroulement de l'évaluation fait l'objet d'un procès-verbal détaillé, établi par les correcteurs.

La proposition de note est établie par l'équipe pédagogique composée des enseignants du domaine professionnel et, le cas échéant, d'un professionnel associé. La note définitive est délivrée par le jury.

Prévention santé environnement : Coefficient 1

L'évaluation de « prévention – santé – environnement » (PSE) est intégrée à l'épreuve EP2. Elle est notée sur 20 points. Elle porte sur les modules 1 à 7 de l'annexe à l'arrêté du 10 février 2009 relatif au programme d'enseignement de Prévention Santé Environnement pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel.

1 - Objectifs de l'épreuve :

L'épreuve a pour objectif d'évaluer les capacités du candidat à :

- Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème
- Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques
- Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées

L'évaluation porte notamment sur :

- le respect des étapes de la démarche mise en œuvre,
- l'exactitude des connaissances,
- la pertinence et le réalisme des solutions proposées.

2 Modalités d'évaluation :

a) Contrôle en Cours de Formation (noté sur 20)

Le contrôle en cours de formation est organisé à partir de deux situations d'évaluation. Chaque situation d'évaluation est notée sur 10 points.

- première situation d'évaluation : écrite – 1 heure

Elle permet en fin de seconde professionnelle l'évaluation par sondage des compétences des modules 1 à 5 des référentiels pour les baccalauréats professionnels (santé et équilibre de vie, alimentation et santé, prévention des comportements à risques et des conduites addictives, sexualité et prévention et environnement économique et protection du consommateur). Le sujet comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants. Il permet d'évaluer des capacités et des connaissances. A partir d'une situation de la vie quotidienne, le candidat doit notamment mettre en œuvre une démarche de résolution de problème.

- deuxième situation d'évaluation : écrite – 1 heure

Elle permet, au plus tard à la fin du premier semestre de la première professionnelle, l'évaluation par sondage des compétences et des connaissances des modules 6 et 7 (gestion des ressources naturelles et développement durable et prévention des risques). Elle prend appui sur des situations de la vie quotidienne ou professionnelle accompagnées d'une documentation.

b) Epreuve ponctuelle (notée sur 20) - 1 heure

Le sujet se compose de deux parties indépendantes, l'une correspondant à l'évaluation des modules 1 à 5, l'autre correspondant à l'évaluation des modules 6 et 7. Chaque partie, notée sur 10 points, comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants.

➤ Première partie :

Le sujet comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants. Il permet d'évaluer des capacités et des connaissances. A partir d'une situation de la vie quotidienne, le candidat doit notamment mettre en œuvre une démarche de résolution de problème.

➤ Deuxième partie :

Le sujet comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants. Il permet d'évaluer les connaissances relatives à l'environnement et aux risques. Le candidat dispose de documents ressources lui permettant de proposer une démarche de prévention.

EG1

FRANÇAIS, HISTOIRE – GÉOGRAPHIE ET ÉDUCATION CIVIQUE

COEFFICIENT 6

UG1

1 – Objectifs de l'épreuve :

La partie de l'épreuve portant sur le français permet de vérifier, à l'issue de la première professionnelle, l'acquisition des trois compétences citées dans l'annexe à l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'enseignement du français pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel :

- Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire

- Devenir un lecteur compétent et critique
- Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.

La partie de l'épreuve portant sur l'histoire - géographie - éducation civique vise à apprécier le niveau des connaissances et capacités acquises par le candidat au cours de la première professionnelle dans les sujets d'étude choisis parmi ceux prévus par l'annexe à l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'enseignement de l'histoire - géographie - éducation civique pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel.

2- Modes d'évaluation :

a) épreuve ponctuelle écrite (notée sur 20) - 3 heures :

Les deux parties de l'épreuve (français et histoire - géographie-éducation civique) sont évaluées à part égale, sur 10 points.

- Première partie : français (1 heure 30)

A partir d'un texte littéraire et/ou d'un document, le candidat répond, par écrit, à des questions de vocabulaire et de compréhension. Il rédige ensuite un texte qui peut être une écriture à contraintes (suite de texte, récit, portrait, écriture à la manière de...) ou une écriture argumentative (vingt à vingt cinq lignes).

- Deuxième partie : histoire - géographie - éducation civique (1 heure 30)

L'épreuve consiste en un questionnaire à réponse courte (cinq à dix lignes) ou à choix multiples qui porte sur des sujets d'étude et sur des situations définies dans le programme de première professionnelle. Deux questions sont posées en histoire, deux en géographie et une en éducation civique. Les questions peuvent comporter un support documentaire (texte, image, carte...).

En histoire, une question est posée sur un des cinq sujets d'étude obligatoires et une autre sur une situation relevant de l'un des quatre autres sujets d'étude. Cette seconde question est choisie par le candidat parmi trois questions correspondant chacune à une situation de ce sujet d'étude.

En géographie, une question est posée sur un des quatre sujets d'étude obligatoires et une autre sur une situation relevant de l'un des trois autres sujets d'étude. Cette seconde question est choisie par le candidat parmi trois questions correspondant chacune à une situation de ce sujet d'étude.

En éducation civique, une question est posée sur le thème obligatoire du programme.

Les questions d'histoire sont notées sur 4 points, les questions de géographie sur 4 points, la question d'éducation civique sur 2 points.

b) Contrôle en cours de formation (noté sur 20)

Les situations d'évaluation de français sont notées sur 10 et celles d'histoire – géographie – éducation civique également sur 10.

-Français :

Les deux situations d'évaluation, prennent place à deux moments distincts du cursus de formation. Elles sont référées à des sujets d'études inscrits au programme des classes de baccalauréat professionnel.

- Situation 1 : Lecture - 50 minutes

À la fin d'une séquence, pendant laquelle une œuvre ou un groupement de textes ont été étudiés, le professeur propose un support nouveau (texte ou document iconographique) qui peut être pris dans

l'œuvre étudiée, qui peut être pris dans ce qui précède ou ce qui suit un extrait étudié dans le groupement de textes, qui peut être un texte ou document iconographique nouveau en lien avec la séquence dans laquelle s'insère l'évaluation.

Le candidat répond par écrit à trois consignes de travail. Il dispose de l'ensemble de ses documents (les textes lus, l'œuvre, ses notes de cours, des enrichissements de son choix, des travaux personnels ...).

- Deux consignes de travail visent à vérifier la capacité du candidat à construire le sens du texte :
 - o compréhension du sens explicite d'un élément du texte : la question porte sur le lexique, un fait de langue, un effet d'écriture ... ;
 - o interprétation: la question porte sur un élément du texte ou sur l'ensemble du texte en rapport avec le champ littéraire inscrit au programme de l'objet d'étude.
- Une troisième consigne de travail invite le candidat à choisir, dans l'œuvre ou dans le groupement de textes étudiés, un texte ou un document iconographique qui lui a particulièrement plu, ou qui l'a particulièrement frappé, et à expliquer son choix en une dizaine de lignes.

Le candidat dispose d'une fiche, élaborée par le professeur, précisant les critères d'évaluation : connaissances relevant du champ littéraire et du champ linguistique et capacités de lecture définies par le référentiel de certification.

- Situation 2 - Écriture - 50 minutes

À la fin d'une séquence pendant laquelle une œuvre ou un groupement de textes ont été étudiés, le professeur propose une consigne qui peut être :

- soit une contrainte d'écriture prenant appui sur un des supports étudiés pendant la séquence,
- soit une question engageant une écriture argumentative en rapport avec la séquence.

Le candidat rédige un texte de trente à quarante lignes. Il dispose de l'ensemble de ses documents (les textes lus, l'œuvre, ses notes de cours, des enrichissements de son choix, des travaux personnels ...).

- Histoire – géographie :

Le contrôle est organisé en deux situations d'évaluation qui prennent place à deux moments distincts du cursus de formation. Chaque situation comporte deux parties.

- Situation 1 – 1 heure

1^{ère} partie : en histoire, trois ou quatre questions de connaissance portant sur un des sujets d'étude,

2^{ème} partie : en géographie, commentaire d'un ou deux documents.

- Situation 2 – 1 heure

1^{ère} partie : en géographie, trois ou quatre questions de connaissances portant sur un sujet d'études,

2^{ème} partie : en histoire, commentaire d'un ou deux documents.

EG2

MATHÉMATIQUES ET SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

COEFFICIENT 4

UG2

1 – Objectifs de l'épreuve

L'épreuve en mathématiques et sciences physiques et chimiques est destinée à évaluer les objectifs et capacités prévus par les référentiels de mathématiques et de sciences physiques et chimiques définis dans l'annexe à l'arrêté du 10 février 2009 relatif aux programmes d'enseignement de mathématiques et de sciences physiques et chimiques pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel :

- former à l'activité mathématique et scientifique par la mise en œuvre des démarches d'investigation, de résolution de problèmes et d'expérimentation ;
- apprendre à mobiliser les outils mathématiques et scientifiques dans des situations liées à la profession ou à la vie courante ;
- entraîner à la lecture active de l'information, à sa critique, à son traitement en privilégiant l'utilisation des TIC ;
- développer les capacités de communication écrite et orale.

2 - Modes d'évaluation**a) Contrôle en cours de formation (CCF)**

Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation, l'une en mathématiques, l'autre en sciences physiques ou chimiques, chacune fractionnée dans le temps en deux séquences. Elles se déroulent quand le candidat est considéré comme prêt à être évalué à partir des capacités du référentiel de compétences. Les premières séquences doivent cependant pouvoir être organisées avant la fin du deuxième semestre de la seconde professionnelle et les deuxièmes au plus tard à la fin du premier semestre de première professionnelle.

Une proposition de note est établie. La note définitive est délivrée par le jury.

- La situation d'évaluation en mathématiques (notée sur 20)

Cette évaluation en mathématiques d'une durée totale d'une heure environ est fractionnée dans le temps en deux séquences, chacune notée sur 10.

L'évaluation est conçue comme sondage probant sur des compétences du référentiel.

- Chaque séquence comporte un ou deux exercices avec des questions de difficulté progressive. Les sujets portent principalement sur les domaines mathématiques les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, un secteur professionnel ou la vie courante. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.
- L'un des exercices comporte une ou deux questions dont la résolution nécessite l'utilisation de logiciels ou de calculatrices par les candidats. La présentation de la résolution de la (des) question(s) utilisant les TIC se fait en présence de l'examineur. Ce type de questions permet d'évaluer les capacités à expérimenter, à simuler, à émettre des conjectures ou contrôler leur vraisemblance. Le candidat porte ensuite par écrit sur une fiche à compléter, les résultats obtenus, des observations ou des commentaires.

- La situation d'évaluation en sciences physiques et chimiques (notée sur 20)

Cette situation d'évaluation en sciences physiques ou chimiques d'une durée d'une heure environ est fractionnée dans le temps en deux séquences, chacune notée sur 10 (7 points pour l'activité expérimentale, 3 points pour le compte rendu).

Elles ont pour support une ou deux activités expérimentales (dont certaines peuvent être assistées par ordinateur). L'évaluation est conçue comme sondage probant sur des compétences du référentiel. Les notions évaluées ont été étudiées précédemment. Chaque séquence d'évaluation s'appuie sur une activité expérimentale composée d'une ou plusieurs expériences. L'évaluation porte nécessairement sur les capacités expérimentales du candidat observées durant les manipulations qu'il réalise, sur les mesures obtenues et leur interprétation. Lors de cette évaluation, il est demandé au candidat :

- de mettre en œuvre un protocole expérimental ;
- d'utiliser correctement le matériel mis à sa disposition ;
- de mettre en œuvre les procédures et consignes de sécurité adaptées ;
- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre ;
- d'utiliser une ou plusieurs relations, ces relations étant données ;
- de rendre compte par écrit des résultats des travaux réalisés.

Le candidat porte, sur une fiche qu'il complète en cours de manipulation, les résultats de ses observations, de ses mesures et leur interprétation. L'examineur élabore une grille d'observation qui lui permet d'évaluer les connaissances et capacités du candidat lors de ses manipulations. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

b) Épreuve ponctuelle (notée sur 20 points) - 2 heures

L'épreuve comporte deux parties écrites d'égale importance concernant l'une les mathématiques, l'autre les sciences physiques et chimiques.

- Mathématiques (notée sur 10 points) : 1 heure

- Le sujet se compose de deux ou trois exercices avec des questions de difficulté progressive recouvrant aussi largement que possible des capacités mentionnées dans le référentiel de BEP.
- Les thèmes mathématiques concernés portent principalement sur les domaines mathématiques les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, un secteur professionnel ou la vie courante. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.
- Un exercice au moins concerne l'utilisation de TIC. Dans ce cas l'énoncé est adapté au contexte des programmes et aux modalités de l'épreuve : certains éléments qui pourraient être nécessaires (copies d'écran, résultats de calculs, etc.) sont fournis sur papier avec le sujet.

- Sciences physiques et chimiques (notée sur 10 points) : 1 heure

Le sujet doit porter sur des champs différents de la Physique et de la Chimie. Il se compose de deux parties d'égale importance :

- Première partie

Un ou deux exercices restituent une expérience ou un protocole opératoire, à partir d'un texte (en une dizaine de lignes au maximum) et éventuellement d'un schéma. Au sujet de cette expérience décrite, quelques questions conduisent le candidat, par exemple à :

- montrer ses connaissances ;
- relever des observations pertinentes ;
- organiser les observations fournies, en déduire une interprétation et, plus généralement, exploiter les résultats.

- Deuxième partie

Un exercice met en œuvre, dans un contexte donné, une ou plusieurs grandeurs et relations entre elles. Les questions posées doivent permettre de vérifier que le candidat est capable :

- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre ;
- d'indiquer l'ordre de grandeur d'une valeur compte tenu des mesures fournies et du contexte envisagé ;
- d'utiliser des définitions, des lois et des modèles pour résoudre le problème posé.

Dans un même exercice, les capacités décrites pour ces deux parties peuvent être mises en œuvre. Lorsque l'épreuve s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

3 - Instructions complémentaires pour l'ensemble des types d'épreuves (contrôle en cours de formation ou épreuve ponctuelle)

- Le nombre de points affectés à chaque exercice est indiqué sur le sujet. La longueur et l'ampleur du sujet doivent permettre à tout candidat de le traiter et de le rédiger posément dans le temps imparti.
- Si des questionnaires à choix multiple (QCM) sont proposés, les modalités de notation doivent en être précisées. En particulier, il ne sera pas enlevé de point pour les réponses fausses.
- La clarté des raisonnements et la qualité de la rédaction interviendront dans l'appréciation des copies

Calculatrices et formulaires

- L'emploi des calculatrices est autorisé, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Il est ainsi précisé qu'il appartient aux responsables de l'élaboration des sujets de décider si l'usage des calculatrices est autorisé ou non. Ce point doit être précisé en tête des sujets.
- Il n'est pas prévu de formulaire officiel. En revanche, les concepteurs de sujets peuvent inclure certaines formules dans le corps du sujet ou en annexe, en fonction de la nature des questions.

4 - Remarques sur la correction et la notation

- Les concepteurs de sujets veilleront, dans leurs propositions, à mettre en évidence les objectifs et les capacités ou compétences visées.

BEP tapissier tapissière d'ameublement

- Les consignes de correction devront permettre aux correcteurs de prendre réellement et largement en compte, dans l'appréciation des copies la démarche critique, la cohérence globale des réponses.
- Les examinateurs et les correcteurs ne manifesteront pas d'exigences de formulation démesurées, et prêteront une attention particulière aux démarches engagées, aux tentatives pertinentes, aux résultats partiels.

EG3

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Coefficient : 2

UG3

Les modalités de l'épreuve d'éducation physique et sportive sont définies par l'arrêté du 15 juillet 2009 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal prévus pour l'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles.

ANNEXE V

Tableau de dispense des enseignements généraux

TABLEAU DE DISPENSE DES ENSEIGNEMENTS GENERAUX

(conformément à l'article 5 du présent arrêté)

EG1 : Français	U3	EG1 : Français – Histoire – Géographie – Education civique	UG1
EG3 : Histoire – géographie	U5		
EG2 : Mathématiques – sciences physiques	U4	EG2 : Mathématiques – sciences	UG2
EG5 : Education physique et sportive	U7	EG3 : Education physique et sportive	UG 3